

SEANCE DU 09 juin 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
IMMER Alain
GUINDT Philippe

SIVÉC Jean
DEBAILLEUL Delphine
OGER Isabelle
THILL Céline

VALANCE Bénédicte
VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

BRUN Jérôme
WALLERICH Alain
PEREIRA Julien
REUTER Olivier

donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe
donne pouvoir à M. MENEHIN Gaël

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 722 Encaissement d'un chèque EDF

Suite au double prélèvement de la part d'EDF sur la facture n°10185439 du 12/04/2023, un remboursement par chèque n°2029329 du 12/05/2023 a été réceptionné par la commune dont le montant s'élève à 501,52 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à encaisser un chèque d'EDF, n° 02029329 du 12/05/2023 de 501,52€, relatif au double prélèvement de la part d'EDF sur la facture n°10185439 du 12/04/2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 13 juin 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 13/06/2023
Le Maire,